



Renc'Art au Méliès ©

# PETITION

L'association des Amis du Cinéma

## CONTRE LES RECOURS EN JUSTICE DEPOSES CET ETE PAR UGC ET MK2 POUR BARRER LA ROUTE AU PROJET D'EXTENSION DU CINEMA GEORGES MELIES, CINEMA MUNICIPAL, CLASSE ART & ESSAI, A MONTREUIL .

L'association Renc'Art au Méliès, dont le but, selon ses statuts, est de « contribuer à promouvoir un cinéma de qualité et de réflexion, source de connaissances, de plaisirs et de distractions auprès de l'ensemble de la population », s'insurge contre les recours en justice déposés cet été par UGC et MK2 pour barrer la route au projet d'extension du cinéma Georges Méliès, cinéma municipal, classé Art et Essai, à Montreuil.

Renc'Art au Méliès lance cette pétition pour exprimer notre refus du marché à tout prix et notre soutien aux valeurs culturelles et éducatives, en particulier dans le champ cinématographique.

La politique de programmation et d'animation du Méliès s'inscrit dans la continuité du travail accompli depuis la municipalisation. Ce transfert et cet agrandissement répondent à 4 raisons :

- S'adapter à la demande croissante des cinéphiles de Montreuil et de l'Est Parisien ; Montreuil, avec 100 000 habitants, est sous-équipé en salles de cinéma.
- Permettre une exposition plus longue de chaque film programmé.
- Faciliter l'accueil de tous les spectateurs, spécialement les handicapés, les malvoyants, les malentendants.
- S'ouvrir aux nouvelles technologies de diffusion, notamment le numérique.

UGC et MK2, ces deux mastodontes, qui concentrent 44% des écrans parisiens et 55% des entrées, ont décidé que le développement du Méliès constituait un viol des règles de la concurrence et un abus de position dominante. En outre, ils ont récusé la décision de la commission départementale d'équipement cinématographique qui a rendu, à l'unanimité, un avis favorable sur ce projet.

Le président d'UGC estime que le Méliès pourrait faire perdre 46 000 entrées sur ses 2 300 000 entrées annuelles à l'UGC Ciné Cité de Rosny II.

M. Marin Karmitz, MK2, producteur, distributeur, éditeur, n'a, quant à lui, jamais voulu s'implanter en banlieue ; il s'est néanmoins indigné qu' « au nom d'une soi-disant action culturelle (les salles Art & Essai !), on crée une activité privée avec de l'argent public ».

L'hostilité de UGC-MK2 à l'agrandissement du Méliès, pour exemplaire qu'elle soit, est symbolique d'un antagonisme profond entre leurs intérêts commerciaux et nos valeurs culturelles et éducatives.

Ce conflit a pris désormais une dimension nationale. Les procédures entreprises par UGC-MK2 se multiplient dans l'hexagone. Les exploitants des salles indépendantes, municipales, associatives et privées, sont inquiets. Les cinéastes (plus de cent, dont 7 « Palmes d'or ») ont exprimé immédiatement leur soutien au projet d'extension du Méliès et leur attachement au réseau de salles Art & Essai.

Devant cette situation, Madame Christine Albanel, ministre de la Culture, s'est même exprimée sur le fond du dossier en déclarant le 20 octobre: « A mon sens, le Méliès n'est pas en concurrence avec ces groupes. »

Au-delà du Méliès, devenu l'étendard de ce combat contre le désir hégémonique des grands circuits, ces recours révèlent leur détermination à détruire le statut même des cinémas d'Art & Essai en France en s'attaquant aux aides publiques (municipales et nationales) qui soutiennent leur travail. Sans ces salles, en effet, où trouver des séances consacrées à l'éducation, au patrimoine, à la recherche, à la découverte, au jeune public, aux premiers films, aux documentaires ?

**IL NE SAURAIT Y AVOIR DE DIVERSITE DES ŒUVRES SANS DIVERSITE DES SALLES.**

*Signez et faites signer la pétition, au verso.*

*Merci de la déposer au cinéma Georges Méliès ou à l'Association « Renc'Art au Méliès »  
35/37 avenue de la Résistance – boîte 119 – 93100 Montreuil – rencart93@yahoo.fr*

